

Bulletin d'information ZPS "Hautes-Corbières"

Bonjour à tous,

Voici le premier envoi de la lettre d'information du site Natura 2000 de la ZPS Hautes-Corbières.

Ce court bulletin a pour objectif de vous tenir informés au fil des actions qui se mèneront sur ce site Natura 2000.

Cette première édition est l'occasion de faire un peu le point sur ce qu'est et ce qu'implique ce site Natura 2000 et de vous présenter les avancées du travail qui y est actuellement mené.

Vous souhaitant bonne lecture et vous présentant mes meilleurs vœux pour cette année 2011.

Alexandra LEONARD.

Chargée de mission Natura 2000

Communauté de Communes du Massif de Mouthoumet

Désignation de la ZPS " Hautes-Corbières "

Le site Natura 2000 des Hautes-Corbières a été désigné en 2006 comme Zone de Protection Spéciale (ZPS), c'est-à-dire un territoire présentant une richesse importante en oiseaux qui constituent un enjeu à l'échelle de l'Europe. En effet, le Réseau Natura 2000 s'étend sur l'ensemble de l'Union et prend en compte les habitats et espèces dits "d'intérêt communautaire".

La désignation de cette ZPS implique que l'Etat français s'engage à faire le nécessaire pour assurer la conservation des oiseaux qui s'y trouvent. Pour cela, un document qui précise les actions à mettre en place sur le site est rédigé en concertation avec les acteurs locaux. Ce guide de gestion et d'orientation s'appelle le Document d'Objectifs, ou DOCOB.

Mise en œuvre du DOCOB de la ZPS " Hautes-Corbières "

La Communauté de Communes du Massif de Mouthoumet s'est portée candidate à l'élaboration du DOCOB (voir page suivante) lors de la réunion des collectivités qui s'est tenue le 4 février 2010, où été convié l'ensemble des collectivités concernées par le périmètre du site.

La Communauté de Communes mène ce projet avec l'appui technique de l'ADHCO-CPIE des Hautes-Corbières et de la LPO Aude.

Elaboration du DOCOB de la ZPS " Hautes-Corbières "

Le DOCOB, ou Document d'Objectifs, est un document opérationnel **spécifique** au site qui précise les mesures de gestion à y mettre en place pour atteindre l'objectif de bon état de conservation des oiseaux d'intérêt communautaire et de leurs habitats. Chaque site Natura 2000 a son DOCOB qui est unique.

L'élaboration du DOCOB se fait en plusieurs étapes et s'étale sur 2 ans environ. En effet, ce délai est indispensable pour la bonne prise en compte des éléments techniques, la collecte des données, etc...

Tout d'abord, doit être mené un travail d'état des lieux. Etat des lieux des oiseaux présents sur le site mais également des activités humaines qui s'y pratiquent et qui peuvent avoir un impact, positif ou négatif, sur ces populations.

Natura 2000 se doit de prendre en compte les activités sociales et économiques du site pour les intégrer dans les propositions de mesures qui seront faites ultérieurement.

Les inventaires de l'avifaune (les oiseaux) sont menés par la LPO Aude et la cartographie de la végétation est réalisée par l'ONF. Le diagnostic socio-économique est mené par l'ADHCo-CPIE des Hautes-Corbières et la Communauté de Communes du Massif de Mouthoumet.

A partir de la synthèse de ces divers inventaires, et de la hiérarchisation des enjeux qui en découle, les objectifs de conservation du site pourront être fixés.

A ce stade, une première validation du travail mené est demandée au Comité de Pilotage (COPIL). Celui est constitué d'élus et de représentants des collectivités, associations, organismes socioprofessionnels et services de l'Etat

Une fois cette première étape validée par le Comité de Pilotage, alors des groupes de travail ouverts à tous pourront réfléchir aux mesures de gestion qu'il sera opportun de mettre en place sur le site pour améliorer l'état de conservation des oiseaux.

Une fois ces mesures de gestion et leur modalités de réalisation établies, celles-ci sont également validées par le COPIL et cela signe la fin de l'élaboration du DOCOB et le démarrage de l'animation, c'est-à-dire de la mise en œuvre de ces actions.

Plaquette d'information

Des plaquettes Natura 2000 " ZPS Hautes-Corbières " sont d'ores et déjà disponibles dans les mairies concernées par le site, dans les Communautés de Communes et dans les POM'S (pour le Massif de Mouthoumet).

Ces plaquettes présentent le réseau Natura 2000 ainsi que certaines caractéristiques du site des Hautes-Corbières (limites actuelles, espèces...). N'hésitez donc pas à vous en procurer, elles vous permettront de mieux cerner le fonctionnement du réseau Natura 2000 en général, et les particularités du site des Hautes-Corbières.



Avancée des travaux

A ce jour, les différents inventaires ont déjà bien progressé.

Les prospections de terrain pour repérer les différentes populations d'oiseaux ont commencé dès le mois de février 2010 et arrivent désormais à leur terme. La compilation de ces données est en cours.

A ce jour, on peut affirmer que le site abrite 23 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire. La majorité d'entre-elles est plus ou moins directement liée à l'activité humaine, particulièrement à l'activité agricole, de nombreuses espèces étant inféodées aux milieux ouverts donc entretenus par la fauche ou le pâturage, par exemple.

Le diagnostic socio-économique a été mené par M. Guillaume Miquel, qui était en stage de Master 2 Professionnel de Géographie "Gestion Territoriale du Développement Durable". Fruit d'un travail de plusieurs mois de recherches et d'entretiens, le diagnostic établi par M. Miquel permet d'avoir une bonne vision des diverses utilisations du territoire.

Un travail de présentation et d'analyse de cette synthèse a été proposé lors des groupes de travail afin de compléter cet inventaire et de l'intégrer correctement dans l'élaboration de mesures de gestion. Il sera également présenté au grand public lors de prochaines réunions d'information.

Enfin, la cartographie de la structure de la végétation (pelouse, landes ouvertes, landes en voie de fermeture, forêts, sols nus...), menée par l'ONF, permet d'évaluer la répartition des espèces, leur territoire de chasse, d'alimentation, et de nidification, ainsi que de localiser les diverses pratiques. Ceci servira dans un second temps pour proposer des mesures de gestion adaptées à l'occupation qui est faite du sol.



Groupes de travail

Lors du prochain Comité de Pilotage (COPIL), il sera proposé aux membres de valider la première partie du DOCOB. Celle-ci comporte les diagnostics socio-économiques et environnementaux, ainsi qu'une hiérarchisation des enjeux et la liste des objectifs globaux définis pour le site.

Mais avant la validation de cette première étape par le COPIL, il est important d'avoir une correcte vision des choses. Ceci passe, entre autre, par la prise en compte du point de vue des acteurs locaux.

C'est pourquoi 3 groupes de travail se sont tenus à la mi-décembre pour exposer les informations collectées dans des thématiques essentielles pour ce site : la gestion forestière, le pastoralisme et la viticulture, les activités sportives et de plein air.

Ces groupes de travail ont permis de compléter les données acquises avant de les soumettre au COPIL. Ces groupes se réuniront de nouveau après validation de la première partie du DOCOB pour réfléchir aux mesures de gestion à proposer sur le site des Hautes-Corbières.

Si les groupes de travail s'adressent en priorité aux professionnels ou associations concernés par les thématiques abordées, ils restent ouverts à tous ceux qui souhaitent y participer.

Calendrier

Suite aux groupes de travail, une fois les remarques et compléments de chacun intégrés aux diagnostics, la hiérarchisation des enjeux de conservation ainsi que les objectifs généraux à suivre seront définis.

Le fruit de ce travail de concertation et de synthèse sera présenté au Comité de Pilotage au printemps 2011.

Ce travail validé, il sera exposé à la population lors de deux réunions publiques où seront présentés les espèces d'oiseaux du site, les enjeux ainsi que tous les points forts de ce premier tome.

Suite à cela, les groupes de travail seront à nouveau réunis (voire d'autres si nécessaire) pour étudier les possibilités de mesures de gestion.

Ils poseront ainsi les bases des futurs contrats et des MAEt, ou Mesures Agro-Environnementales territorialisées (spécifiques aux surfaces agricoles) qui seront proposés sur le site. Ils conviendront également du contenu de la Charte Natura 2000.

En fonction du rythme de cette concertation, le second tome du DOCOB récapitulant ces mesures de gestion pourra être présenté au COPIL sur le premier semestre 2012.

Les premières contractualisations pourront donc être effectives sur le second semestre 2012 pour les contrats, 2013 pour les MAEt.

Animations

L'existence du site Natura 2000 constitue aussi une opportunité de découvrir de façon ludique les espèces d'oiseaux présentes. Aussi, l'ADHCo-CPIE des Hautes-Corbières, la LPO Aude et la Communauté de Communes du Massif de Mouthoumet souhaitent s'associer lors d'événements nationaux ou régionaux de découverte de l'avifaune.

Tout d'abord, la 9ème édition de la Nuit de la Chouette qui se tiendra le samedi 12 mars sera l'occasion de découvrir, ou redécouvrir, les différentes espèces de rapaces nocturnes qui se cachent dans nos contrées.

Ensuite, ce sera dans le cadre du Printemps du Percnoptère qui s'organise à l'échelle de l'ensemble du Massif Pyrénéen qu'une animation pour mieux connaître ces vautours vous sera proposée le samedi 23 avril.

Les heures et lieux exacts de ces animations sont encore à définir et vous en serez informés par mails et affichage public.

A bientôt, donc !



Pour toute question ou précision, n'hésitez pas à nous contacter :

Communauté de communes du Massif de Mouthoumet
avec l'appui technique de l'ADHCo - CPIE des Hautes-Corbières et de la LPO Aude

LEONARD Alexandra *Chargée de mission à la Communauté de communes*

Ferme de Borde Grande 11330 Laroque de Fa
natura2000.valleeorbieu@orange.fr - Tel : 04.68.70.07.54 - Fax : 04.68.45.24.55